

RAGRESOL

RAGREAGE AUTOLISSANT - TRAFIC NORMAL - TRAVAUX NEUFS ET RÉNOVATION - ÉPAISSEUR 3 À 10 MM



Plancher
chauffant à eau



 Gris clair



DESCRIPTION

Ragréege autolissant pour l'égalisation des sols de locaux privés ou collectifs classés P3 au plus. RAGRESOL s'emploie aussi bien sur supports neufs qu'en rénovation sur ancien carrelage avec primaire.

AVANTAGES

- Neuf et Rénovation.
- Bonne autolissance.
- Pompable.

DOMAINE D'EMPLOI

- Habitations, bureaux, lycées, hôpitaux...
- Sols chauffants à eau chaude
- Sont exclus : Plancher Rayonnant Electrique, locaux et sols humides en permanence.

SUPPORTS conformes aux DTU et CPT en vigueur

- Support en maçonnerie, planchers béton, dallage sur terre-plein
- Ancien carrelage

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS et délais de recouvrement indicatifs⁽¹⁾

- Revêtement céramique, textile ou plastique : 24h
- Parquet : 72h

Le respect de ces délais ne dispense pas des vérifications du DTU/ CPT pour le revêtement à poser.

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



Contrôle
du support



Température
d'application



5.5 à 5.9L



DPU 20 min



Temps
autolissage
15 min



Délai de mise
en circulation
2 à 4 h



1,5 kg/m²/mm

ANALYSES PRÉLIMINAIRES ÉVENTUELLES

Cf. CPT Sol P3 rénovation pour étude préalable et préparation du support et Fiches Conseils Cermix.

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Seau-doseur, auge de malaxage, malaxeur à variateur (vitesse lente) avec embout adapté aux ragréages, lisseuse inox, débulleur pour ragréage, pompe pour ragréage en sac (si pompage), ...

PRÉPARATION DU SUPPORT

Support sain, propre, cohésif, dégraissé et dépoli, dépoussiéré, ne ressant pas l'humidité, exempt d'huile de décoffrage ou de matériaux faiblement adhérents.

Primariser le support : CERMIFILM, CERMIPRIM UNIVERSEL, CERMIPRIM UNIVERSEL ECO, CERMIPRIM RAPID ou CERMIGRIP selon support. Selon le risque, utiliser une barrière anti-remontée d'humidité (cf. FT CERMIBLOC).

Poser des bandes de désolidarisation en périphérie et au droit des éléments verticaux.

NB. Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Malaxer 25 kg de poudre avec 5,5-5,9 L d'eau pendant ≈ 3 min jusqu'à l'obtention d'une pâte de consistance fluide, homogène et sans grumeaux à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.

PRÉPARATION DE L'ÉQUIPEMENT

Si pompage, utiliser une pompe garantissant un débit d'eau adéquat, ininterrompu et constant.

La pompe et ses accessoires doivent être propres et convenablement préparés pour couler le ragréage.

Réaliser quelques gâchées manuelles pour en reproduire la consistance au pompage.

L'équipe d'applicateurs doit être formée à l'application du ragréage à la pompe. Ne pas hésiter à contacter le fabricant de la pompe pour toute question.

APPLICATION

Étaler le produit, sans temps de repos, à l'aide d'une lisseuse inox par de larges mouvements de va-et-vient. Faire au préalable un tirage à zéro, améliore l'adhérence du mortier.

L'étalement et le lissage doivent se succéder rapidement.

Pour parfaire la finition notamment aux droits des raccords, utiliser un rouleau débulleur.

NB. Après séchage de légers écarts de couleur visibles ne peuvent pas être exclus.

ÉPAISSEURS APPLICABLES

En une seule passe

3 à 10 mm, localement jusqu'à 15 mm, si surface < 1m²

CONDITIONS D'APPLICATION⁽¹⁾

S'assurer des conditions hors d'eau / hors d'air et de l'absence d'ensoleillement direct.

Interrompre le chauffage au sol mini 48h avant, pendant et mini 48h après la mise en œuvre.

Températures d'application : 5 et 30°C.

Durée pratique d'utilisation : 20 min env.

Autolissage : 15-20 min env.

Ouverture au trafic piéton : 2 à 4h env.

Ponçage éventuel : 8-12h env.

(1) : Valeurs obtenues à 20°C et 60% HR au laboratoire. L'ouvrabilité du produit et les délais de séchage sont plus courts par températures chaudes et plus longs par températures basses.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après application et avant le durcissement du produit.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Bande (périphérique) de désolidarisation compressible, primaire.

REMARQUES

Le dosage en eau dépend des particularités du chantier. Aux conditions identiques, ce dosage est plus fort pour températures chaudes et épaisseurs faibles. Il est au contraire moins fort pour températures fraîches et épaisseurs fortes.

Tenir compte des joints de fractionnement et de dilatation du support qui doivent être traités conformément aux CPT/DTU en vigueur.

Si vous souhaitez obtenir un aspect régulier de la surface, les paramètres suivants doivent être les plus constants possibles : conditions du chantier, régularité du support, outillage, préparation du mortier et son application, continuité et constance de l'épaisseur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APPARENCE – COMPOSITION

Liants hydrauliques, charges minérales, résines synthétiques et adjuvants spéciaux.

CONSOMMATION

1,5 kg/m²/mm d'épaisseur.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Certifié CSTB

Conforme à la Norme EN 13813

DTU, CPT en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg.

STOCKAGE & CONSERVATION

Conservation : 1 an dans l'emballage fermé et à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR (1) : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.com. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.